Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer

Agence France Entrepreneur

Communiqué de presse

Paris, le 12 juillet 2016

Jean-Marc MORMECK, Délégué interministériel, engage la délégation dans un partenariat avec l'Agence France Entrepreneur

Jean-Marc Mormeck, Délégué interministériel pour l'Egalité des chances des Français des outre-mer et Mohed Altrad, Président de l'Agence France Entrepreneur, s'engagent ensemble afin de promouvoir l'emploi et la création d'entreprise auprès des ultramarins et plus généralement de la jeunesse des quartiers relevant de la politique de la ville.

Afin d'encourager cette dynamique, l'Agence France Entrepreneur et la Délégation interministérielle engagent un travail commun visant à :

- Promouvoir la création ou la reprise d'activité ici et en outre-mer
- Former les acteurs de terrain pour accompagner le public ultramarin et plus largement la jeunesse des quartiers relevant de la politique de la ville
- Organiser des événements visant à promouvoir et développer les synergies économiques entre les différents acteurs publics et privés et à renforcer l'accompagnement des projets de création, reprise et développement d'entreprise

Une convention formalisera à la rentrée cet accord à portée nationale.

A propos de Délégation interministérielle pour l'Egalité des chances des Français des outre-mer
La Délégation Interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outremer

- Apporte son concours au Gouvernement pour la définition des politiques de l'Etat destinées à assurer l'égalité des chances des Français d'outre-mer en matière d'accès au travail, au logement et aux services bancaires. Elle en coordonne la mise en oeuvre.
- Contribue au renforcement des liens des Français d'outre-mer résidant en métropole avec leur collectivité d'origine.
- Veille à la reconnaissance et à la diffusion en métropole des cultures d'outre-mer.

Jean-Marc Mormeck portera une attention particulière à la jeunesse et en particulier celle issue des quartiers éligibles à la politique de la ville ou les plus éloignés des centres des décisions politiques, économiques et sociales. www.ultramarins.gouv.fr

A propos de l'Agence France Entrepreneur
L'Agence France Entrepreneur a pour objet de renforcer et mieux coordonner l'action nationale et locale en faveur de l'entrepreneuriat, prioritairement en faveur des territoires fragiles. Son action vise en priorité à :

- favoriser les créations et les reprises d'entreprises plus pérennes et créatrices d'emploi ;
- aider au développement des très petites entreprises (TPE) et des petites et moyennes entreprises (PME) qui créent de l'emploi ;
- innover pour créer un cadre plus favorable à l'initiative économique.

L'AFE a pour membres fondateurs, l'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), l'Association des Régions de France (ARF), le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables (CSOEC), CCI France et l'Assemblée permanente des Chambres des métiers et de l'artisanat (APCMA). www.afecreation.fr

Contacts presse
Délégation interministérielle pour l'Egalité des chances des Français des outre-mer
Valérie Mabin-Bonnet : 06 16 89 22 26
valerie.mabin-bonnet@outre-mer.gouv.fr

Agence France Entrepreneur
Catherine Sid
Tel : 06.08.56.11.88
contactpresse@afecreation.fr